



Rapport d'activité 2025

Pôle Développement Social

ESPÉRANCE - SIS

RSA Accompagnement Social Spécifique
Santé

1-3 rue Jean Monnet
67300 SCHILTIGHEIM

1. EDITORIAL
2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES
3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE
4. CONCLUSION

1. EDITORIAL

Depuis 2014, l'ARSEA propose un **accompagnement social spécifique « santé »** sur les territoires de l'Eurométropole Nord, et depuis 2022 sur Strasbourg (dispositif financé uniquement par la CeA.)

Cette spécificité fait suite au constat, que les difficultés de santé rencontrées par les personnes accompagnées sont un réel frein à leur démarche d'insertion et nécessitent le déploiement d'une expertise dédiée à ces questions.

L'équipe des travailleurs sociaux en charge de l'accompagnement social spécifique santé des personnes bénéficiaires du RSA, inscrit son intervention dans la Loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active, réformant les politiques d'insertion (Décret d'application n° 2009-404 du 15 avril 2009 de la loi généralisant le Revenu de Solidarité Active) et le cahier des charges « parcours d'insertion sociale des bénéficiaires du RSA » de mars 2015.

2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES

2.1 L'activité

	2024	2025
AGREMENT en file active	156	156
NBRE TOTAL DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES DURANT L'ANNEE	212	206

Dans le cadre de l'accompagnement proposé, la considération de la problématique santé est prioritaire. Les personnes accompagnées se mobilisent en premier lieu pour leurs démarches sociales et/ou de soins.

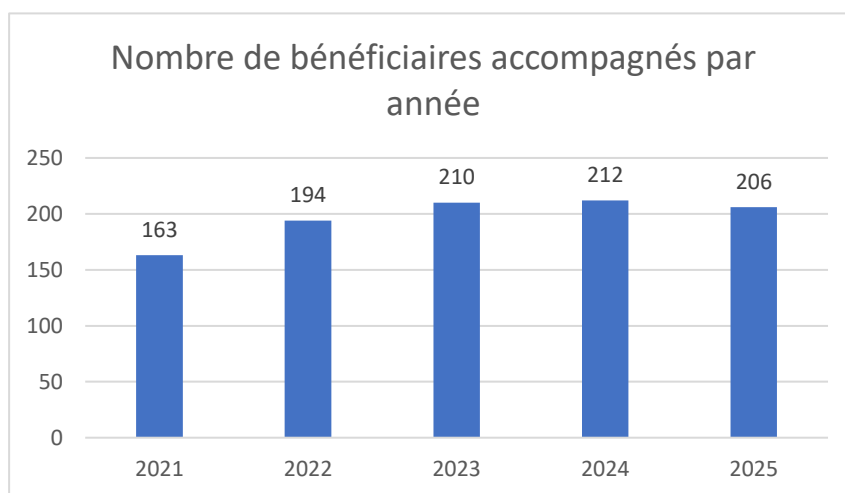
Pour la majorité, même si le retour à l'emploi n'est pas un projet à court terme, il reste un objectif qui s'inscrit dans leur démarche d'inclusion globale.

Certaines personnes peuvent effectuer des démarches à visée professionnelle proposées dans le cadre de l'accompagnement, telles que l'obtention d'une RQTH, la production d'un CV ou encore le passage du permis de conduire.

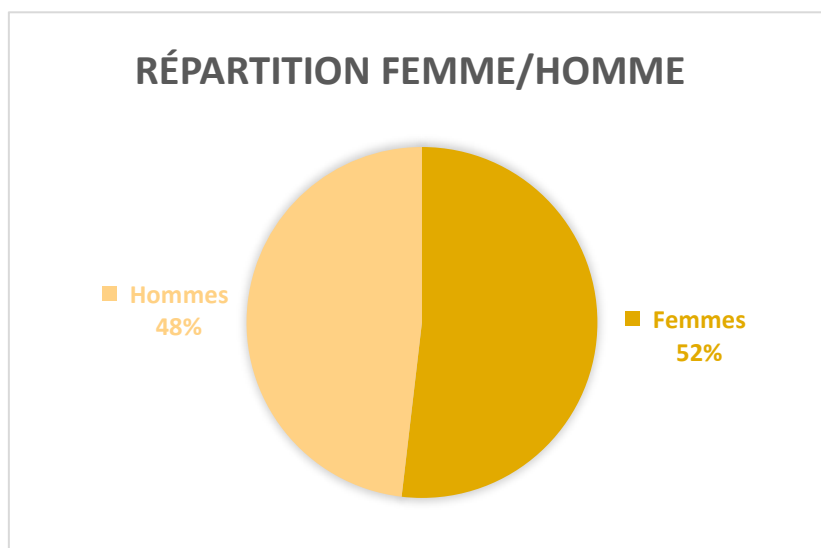
2.1 LES ENTRÉES / LES SORTIES

	EMS Nord	Strasbourg	
Nombre d'entrée en 2025	45	12	57
Nombre de sortie en 2025	50	16	66
Nombre de BRSA accompagnés	164	42	206

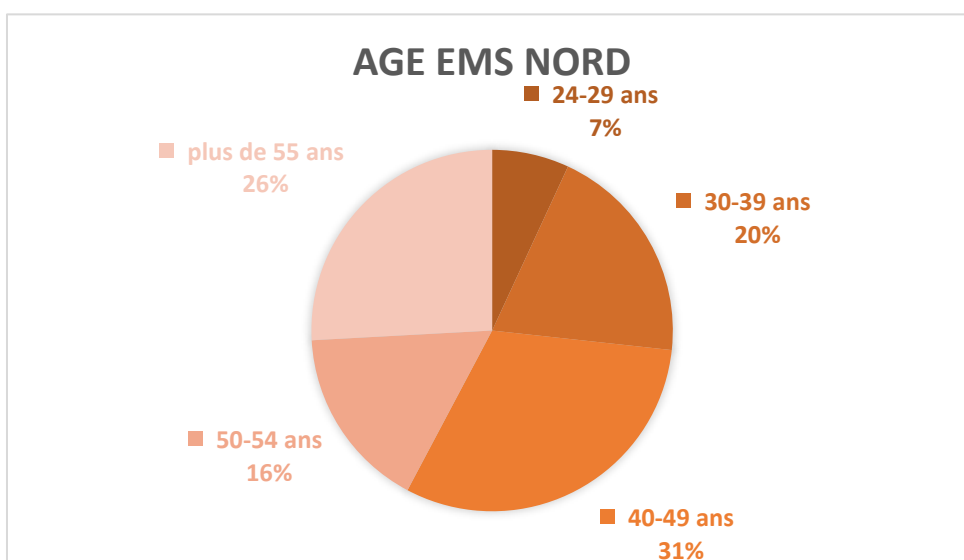
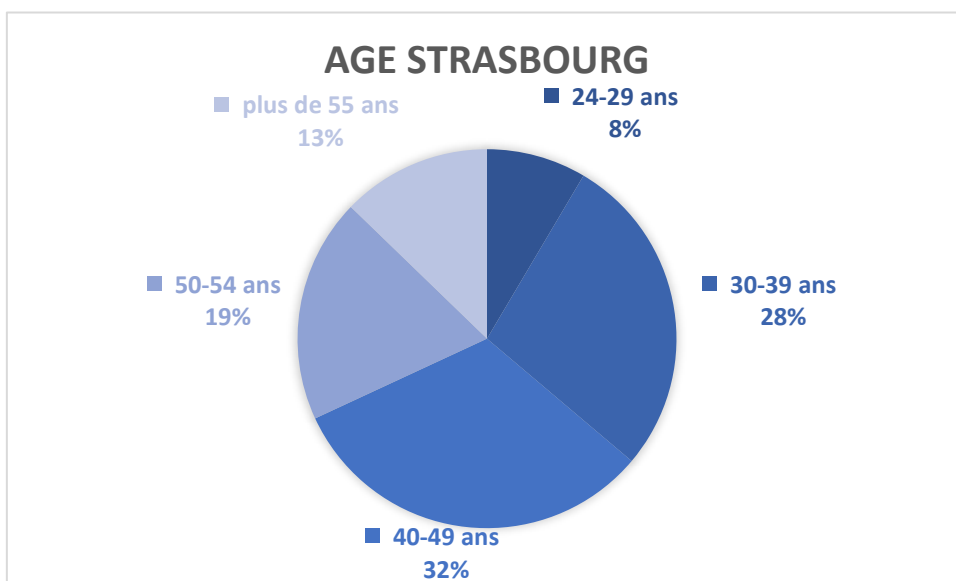
Sur les 206 personnes accompagnées au cours de l'année 2025, 42 bénéficiaires relèvent du secteur de Strasbourg et de l'EMS Nord (Euro Métropole de Strasbourg).



Age et sexe des personnes accompagnées



Répartition par âge et par secteur :



La majorité du public accompagné est âgé de plus de 40 ans. Nous relevons par ailleurs une légère hausse de personnes accompagnées âgées entre 30 et 39 ans ces dernières années soit 16 % en 2023 23% en 2024 et 28% en 2025 sur le secteur de Strasbourg.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

3.1 Vie de l'établissement

L'équipe d'accompagnement est composée de 2,6 ETP. L'année 2025 a de nouveau été marquée par des mouvements au sein de l'équipe, impactant ponctuellement son fonctionnement. Le turn-over observé depuis 2024, conjugué aux difficultés de fidélisation sur un poste de travailleur social en CDD à 80 %, a limité la capacité de réponse à l'ensemble des demandes. Cette situation a entraîné un allongement des délais d'intégration ainsi que la mise en attente temporaire de certains bénéficiaires. Néanmoins, la stabilité de deux professionnelles et leur expertise ont permis d'assurer la continuité de l'accompagnement, d'éviter toute sanction liée à l'absence de référent et de répondre aux situations urgentes nécessitant une intervention.

3.2 L'Accompagnement réalisé

	EMS Nord et STRASBOURG
Nombre de rendez-vous planifiés	1278
Nombre de rendez-vous réalisés	932
Taux de réalisation	73%

Les modalités d'accompagnement mises en œuvre par le service Espérance - SIS reposent principalement sur des rencontres en présentiel organisées dans les locaux de Schiltigheim. Toutefois, afin de tenir compte des difficultés de déplacement rencontrées par un public particulièrement fragilisé, une part importante des accompagnements est également réalisée par téléphone.

Malgré ces ajustements, l'accès aux rendez-vous reste contraint pour une partie des bénéficiaires. L'éloignement géographique entre leur lieu de résidence et les locaux du service constitue un frein majeur aux déplacements, frein d'autant plus marqué lorsque s'y ajoutent des problématiques de santé limitant la mobilité.

Dans ce contexte, tous les rendez-vous programmés ne sont pas honorés, soit 27 % de rendez-vous annulés.

Afin de répondre au mieux aux situations les plus critiques, l'équipe peut aussi mettre en place des visites à domicile.

En 2025, 17 visites à domicile (VAD) ont eu lieu pour 3 personnes avec des alternances téléphoniques. Toutefois cette modalité d'intervention demeure exceptionnelle et surtout limitée par des contraintes de temps, de coût et de charge de travail, ne permettant pas de couvrir l'ensemble des besoins identifiés.

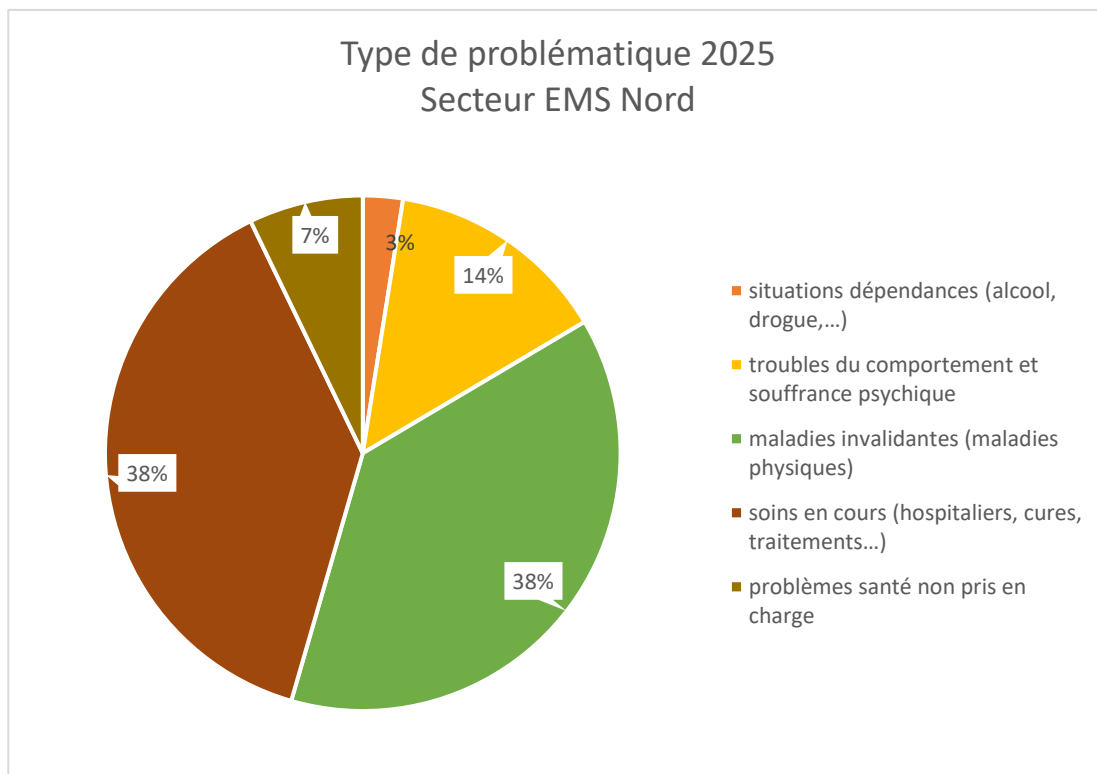
3.3 Durée de l'accompagnement

L'accompagnement social spécifique santé s'inscrit majoritairement dans la durée. Cette temporalité s'explique notamment par les délais de traitement des démarches administratives (MDPH, invalidité, retraite), par l'évolution parfois défavorable de l'état de santé des bénéficiaires, ainsi que par la nécessité d'un accompagnement progressif favorisant l'acceptation de la situation de santé et l'adhésion aux orientations proposées.

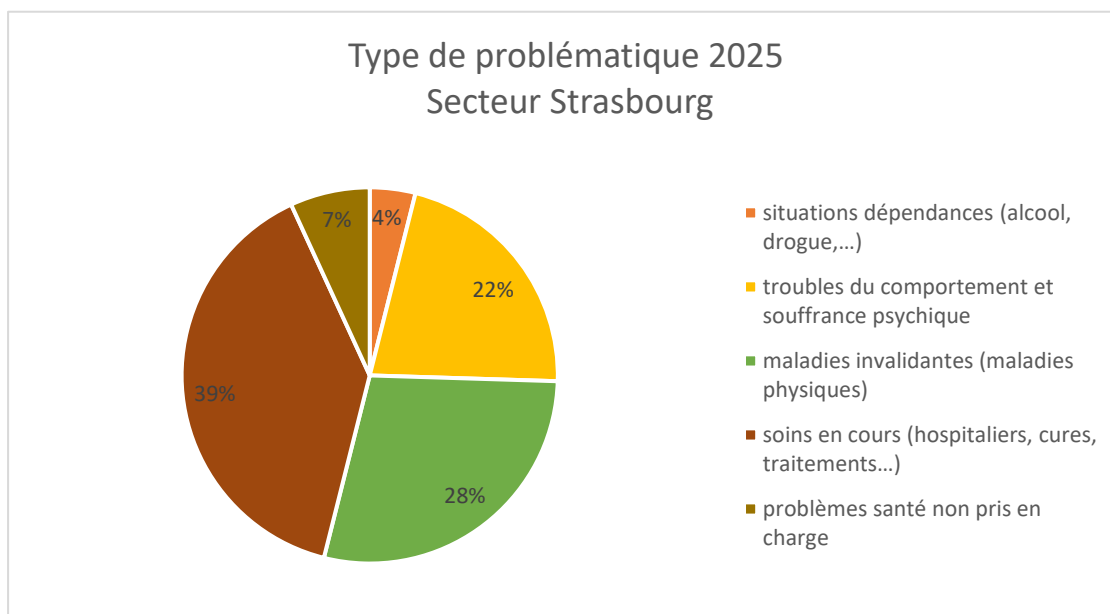
Monsieur T a été accompagné par l'ARSEA de juin 2022 à avril 2025 dans le cadre du RSA, au titre d'un accompagnement social spécifique santé. Sans activité professionnelle depuis 2014, il présentait une fragilité psychique ancienne impactant son autonomie sociale et sa capacité d'insertion. L'accompagnement a permis un travail progressif de remobilisation et de sécurisation de son parcours. Malgré des réticences initiales et les difficultés d'obtenir un rendez-vous avec des professionnels de santé, un suivi psychologique et psychiatrique a pu être engagé. Un nouveau dossier MDPH a été constitué pour lui permettre d'accéder à de nouveaux droits en lien avec son état de santé. Il a pu ainsi obtenir une AAH et le suivi d'un SAVS.

Référente RSA Santé

3.4 Les problématiques de santé



Le graphique met en évidence une prédominance des maladies invalidantes et des situations nécessitant des soins en cours, qui représentent chacune 38 % des situations accompagnées. Ces données confirment que le public suivi présente majoritairement des problématiques de santé installées, nécessitant un accompagnement dans la durée et une coordination étroite avec les partenaires médico-sociaux.

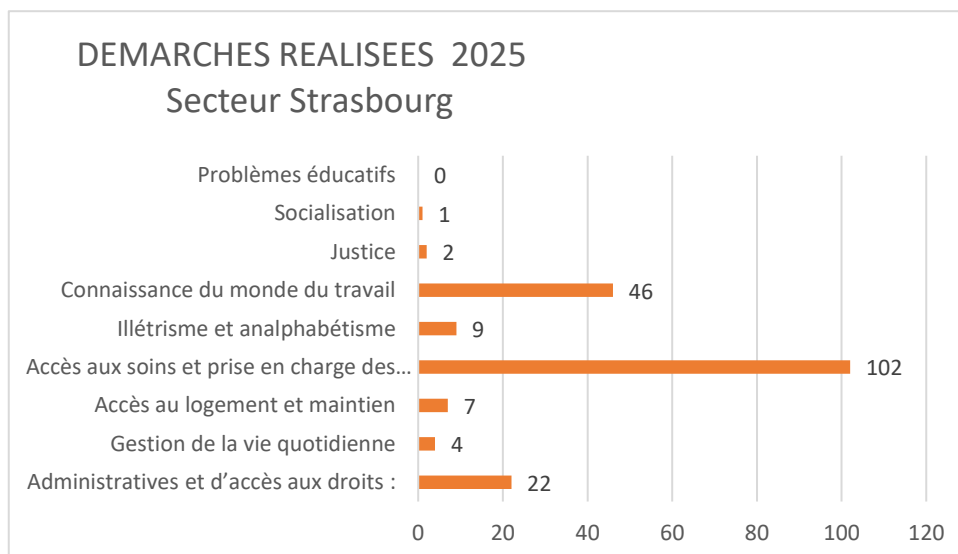
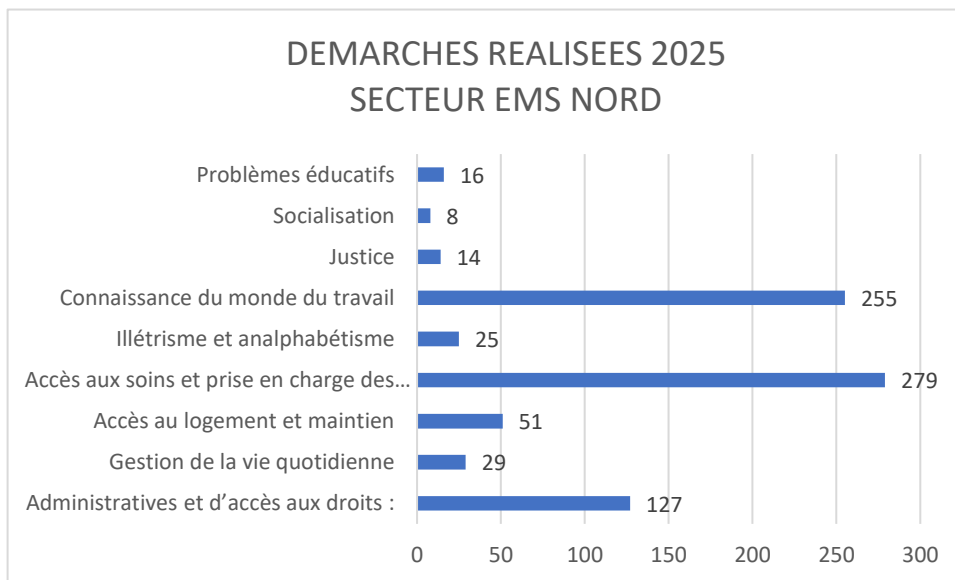


Du côté du secteur de Strasbourg, le graphique indique une majorité de situations relevant de soins en cours, 39 % des bénéficiaires accompagnés.

Toutefois, à noter que les troubles du comportement et la souffrance psychique sont plus élevés sur Strasbourg que dans le secteur EMS Nord.

De même, l'accompagnement des bénéficiaires en situation de dépendance s'avère régulièrement complexe du fait du déni propre à ce type de situation. Les professionnelles sont régulièrement démunies, ne sachant plus comment soutenir une quelconque démarche de soin après plusieurs mois d'accompagnement pour certains.

3.5 Les démarches administratives



Les démarches administratives, donnant suite à ces rendez-vous, sont en effet nombreuses et chronophages.

Les professionnelles constatent que les rendez-vous honorés sont largement investis par un grand nombre de bénéficiaires qui profitent de cet espace pour se confier, aborder toutes leurs difficultés, exprimer leur détresse. L'espace de parole proposé est identifié comme un espace de confiance. Réorientés vers des professionnels du soin psychique, les bénéficiaires s'y rendent rarement, frileux à l'idée de devoir se rendre dans un autre lieu pour rencontrer « encore » un nouveau professionnel. La présence d'un psychologue au sein même de nos locaux serait une vraie opportunité pour ce public, nous pourrions alors proposer une permanence.

Mme X a été orienté vers le dispositif RSA santé en juillet 2024. Après un appel sans réponse à Mme, une assistante sociale de l'hôpital a pris contact avec moi pour m'indiquer que Mme était dans l'incapacité de me répondre.

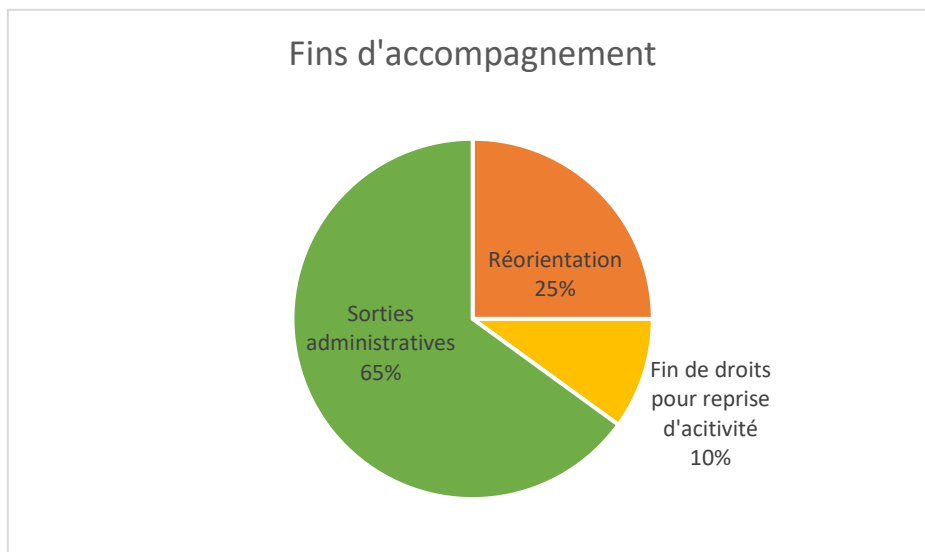
En août, Mme a intégré un centre de rééducation où nous avons pu avec l'assistante sociale constituer un dossier MDPH.

Mme est rentrée à son domicile en octobre et j'ai alors commencé à faire des visites à domicile mensuellement. J'aidais essentiellement Mme dans ses démarches administratives (dossier de surendettement, prêt CAF, demande de logement social...). L'état de santé de Mme s'était améliorée et en parallèle, Mme continuait ses soins d'orthophonie et de kinésithérapie. Mme a obtenu l'AAH, et les cartes CMI priorité et stationnement en juin 2025. L'accompagnement a pris fin.

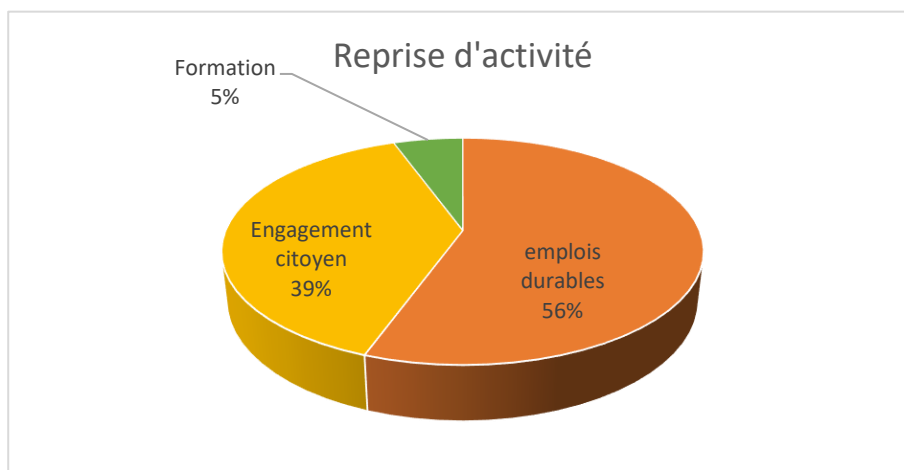
Référente RSA Santé

3.6 Fin de l'accompagnement :

66 sorties en 2025 dont 16 sur le secteur de Strasbourg



Sur les 66 sorties pendant l'année 2025, 10 % ont repris une activité.



3.7 Partenariat

La Collectivité Européenne d'Alsace, qui oriente les bénéficiaires du RSA vers notre structure, est un partenaire incontournable.

Une fois par mois, une rencontre est organisée avec les opérateurs RSA ainsi que l'Unité de Gestion (UGRSA) pour prendre des décisions sur les situations complexes et orienter les bénéficiaires du RSA vers le dispositif le mieux adapté.

Les acteurs de la santé sont des interlocuteurs essentiels au regard des problématiques rencontrées par les bénéficiaires. Ainsi l'équipe est en contact avec de très nombreux partenaires : Les travailleurs sociaux et bénévoles du territoire, les ateliers de redynamisation, la CPAM, la CAF, la MDPH, les médecins traitants, les médecins spécialistes, les services sociaux des hôpitaux, etc. Le lien avec les professionnels de santé permet d'avoir un regard croisé sur les situations et d'accompagner chaque personne de manière adaptée et cohérente.

Les CCAS du territoire sont également des interlocuteurs privilégiés. L'équipe peut faire appel à leurs services dans le cadre de l'accès à des aides financières, à la domiciliation des personnes, au soutien pour la recherche d'un logement... Sur le secteur de Strasbourg, l'intervention de la gestionnaire des aides sociales communales a présenté le circuit pour obtenir des aides du type « bon alimentaire et produits d'hygiène » pour nos bénéficiaires.

Notre partenaire Antenne, un opérateur RSA nous a présenté leurs dispositifs et notamment les ateliers Passerelle visant à la remobilisation à l'emploi qui ont permis de nombreux échanges.

Une rencontre en juillet avec l'association CARITAS a également permis de découvrir d'autres possibilités d'obtenir des aides alimentaires et aides financières exceptionnelles (impayés de loyers, énergie, repas à la cantine).

Une travailleuse sociale s'est rendue aux Porte ouvertes Entraide le Relais où des ateliers immersifs (arts plastiques, jardinage, informatique...) ont été proposés afin d'en faire la promotion auprès des bénéficiaires.

4. CONCLUSION

L'année 2025 a été marquée à nouveau par des absences au sein de l'équipe cependant cela n'a pas empêché la poursuite de l'accompagnement des bénéficiaires, dans les mêmes proportions que les années précédentes. L'accompagnement spécifique proposé, répond réellement aux besoins du plus grand nombre, même si certaines orientations n'étaient pas toujours pertinentes. La problématique de l'accès au service au regard de sa situation géographique pour un certain nombre de bénéficiaires est une préoccupation de l'équipe à laquelle il nous faudra réfléchir au courant de cette nouvelle année.

L'intervention d'un psychologue au sein du service est également une piste à explorer.

Par ailleurs, l'année 2026 devrait permettre la remise en route de projets d'ores et déjà pensés par le passé mais non-concrétisés pour des raisons conjoncturelles :

- ✓ Programmation d'ateliers collectifs en mutualisant avec notre dispositif accompagnement professionnel des BRSA. La volonté de l'équipe est de favoriser les rencontres et les échanges d'expériences, véritables outils au bénéfice de l'estime de soi, en plus de permettre un partage maximisé de connaissances et d'informations
- ✓ Poursuite du développement du partenariat, notamment avec le secteur du soin ;
- ✓ Mise en forme de nouveaux outils de suivi